

Canal9 / FOVAHM : « Quand l'art sait toucher le cœur de l'autre »

Quand l'art sait toucher le cœur de l'autre

L'Atelier artistique FOVAHM à Saint-Maurice, Cosmopolis, magazine de l'action sociale et de l'intégration, Canal9, 2014, 22 minutes, Fabien Gillioz (journaliste), Julien Maillard (réalisateur), en partenariat avec l'Etat du Valais



C'est un atelier d'artistes. Ils s'appellent Sophie, Irène, Alessio, Christian, Jean-Daniel, Philippe et Sandrine. Malgré leur handicap, ce sont déjà des créateurs confirmés. "La peinture, c'est le métier de ma vie. J'ai un rapport fusionnel avec elle. Ce n'est pas une activité comme n'importe quelle autre et, en même temps, l'art en général et la musique plus particulièrement, sont des passions familiales", explique Sophie.

Christian Bidaud est le responsable de l'Atelier d'Expression Artistique de Saint-Maurice. "Les personnes en situation de handicap qui vont faire partie de cette structure, seront considérées comme des artistes à part entière. Nous ne les prenons pas en compte en fonction de leurs difficultés, mais bien de leurs capacités artistiques", explique le maître socioprofessionnel. Dans cet appartement de la Grande Rue, du lundi au vendredi, 8 heures par jour, les créateurs dessinent, peignent, apprennent les techniques picturales, étudient l'histoire de l'art, visitent des expositions de grands maîtres à travers toute la Suisse.

La FOVAHM permet depuis quarante ans d'héberger plus de 300 résidents et travailleurs sur plus de vingt sites dans le Valais romand. Depuis sa création, la mission de la Fondation n'a pas changé : elle s'engage afin que la société offre une place en son sein aux personnes handicapées mentales adultes. Les personnes au bénéfice d'une rente AI ont ainsi l'opportunité d'être professionnellement actives à travers des emplois valorisants.

La Fondation valaisanne en faveur des personnes handicapées mentales propose une activité professionnelle, des lieux de vie, des espaces d'apprentissage adaptés. "Cet atelier va plus loin qu'une offre de cours du soir ou d'occupation de loisirs. Il est conçu pour répondre à un projet de vie de la personne handicapée mentale : devenir un artiste. Il ne s'agit donc pas d'un lieu thérapeutique, mais d'un espace répondant à un choix de travailleur", résume Jean-Marc Dupont. Pour le directeur de la FOVAHM, "les personnes qui y développent leur art doivent disposer d'un don, des compétences techniques, des capacités créatives et la faculté de transmettre un message par le biais de l'art. Comme toujours à la Fondation, leurs productions doivent se vendre sur le marché, être exposées dans des lieux reconnus comme des galeries d'art ou des musées et non dans des institutions sociales."

L'avenir de l'atelier est prometteur. Il devrait aménager dans les lieux rénovés de la maison Duc, au cœur de St-Maurice. Si ce projet aboutit, l'atelier pourra enfin réaliser son rêve : disposer d'une galerie d'art ayant pignon sur rue, ouverte à tous les créateurs du canton et d'ailleurs.

Page internet [Cosmopolis](#)